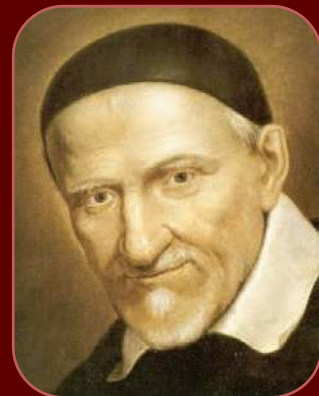




Le Saint-Vincent



n°7 - Septembre 2014



EDITORIAL

Sommes-nous tenus de devenir des saints ?

Certains catholiques pensent que la sainteté est réservée aux prêtres et aux religieuses. Quant aux laïcs, ils ne seraient tenus qu'à une vie chrétienne ordinaire, située à mi-chemin entre le péché mortel et la perfection. Qu'importe si ma vie est médiocre, pourvu que je sauve mon âme ! Le bon Dieu appelle certaines âmes d'élite à la sainteté, mais telle n'est pas ma vocation ! J'admire beaucoup les saints, mais je ne me sens pas appelé à les imiter. La perfection est un conseil, non un devoir.

Cette erreur est très grave. Elle met de côté l'ordre de Dieu : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et de tout ton esprit »¹. Tel est le précepte suprême, le plus grand commandement. Cela veut dire que notre fin dernière est la charité parfaite. Or, notre fin dernière ne peut pas être désirée à moitié. Le médecin veut-il à moitié la guérison du malade ? Tout chrétien a donc le devoir, sinon d'avoir la perfection de la charité, du moins de tendre vers cette perfection. Saint Thomas d'Aquin ajoute que le chrétien en état de grâce n'a pas le droit de se satisfaire de cet

état sans chercher à progresser. Il doit désirer son progrès spirituel. Il transgresserait le précepte de la charité s'il méprisait sa perfection. D'où l'affirmation de saint Bernard : « Dans la vie spirituelle, qui n'avance pas recule ». En effet, celui qui voudrait stagner offenserait Dieu et ainsi reculerait sur le chemin de la perfection.



Pie XI

Dans une encyclique publiée en 1923, le pape Pie XI parle d'« un préjugé encore répandu de nos jours, à savoir que la véritable sainteté, conforme à l'enseignement de l'Eglise catholique, dépasse la portée des efforts

humains, ou à tout le moins qu'elle est si difficile à atteindre qu'elle ne concerne en aucune façon le commun des fidèles mais convient seulement à un petit nombre de personnes douées d'une rare énergie et d'une exceptionnelle élévation d'âme ; que, en outre, cette sainteté entraîne tant d'ennuis et d'embarras qu'elle est absolument incompatible avec la situation d'hommes et de femmes vivant dans le monde ». Et le pape de réfuter fermement

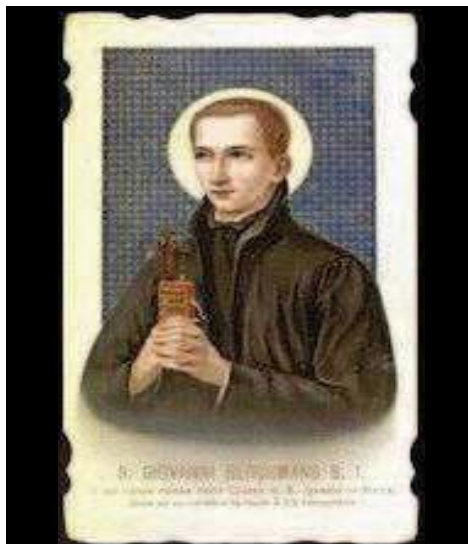
- Editorial : Sommes nous tenus de devenir des saints ? p 1
- Justice et Miséricorde divines p 3
- Carnet paroissial p 4
- Pèlerinage à Rome p 5
- Chronique du Prieuré p 6
- Recension de livres p 7
- Horaire des messes et offices p 8
- Lourdes p 9
- Activités p 10



¹ Deut, VI, 5 ; Lc, X, 27.

l'objection en ces termes : « Le Christ a constitué l'Église sainte et source de sainteté, et tous ceux qui la prennent pour guide et maîtresse doivent, par la volonté divine, tendre à la sainteté de la vie : « C'est la volonté de Dieu, dit saint Paul, que vous vous sanctifiez. » Quel genre de sainteté faut-il ? Le Seigneur le déclare lui-même ainsi : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Que personne n'estime que cette invitation s'adresse à un petit nombre très choisi et qu'il est permis à tous les autres de rester dans un degré inférieur de vertu. Cette loi oblige, comme il est clair, tout le monde, sans aucune exception. D'ailleurs, tous ceux qui parviennent au faite de la vie chrétienne, - et ils sont presque innombrables, de tout âge, et de toute classe, d'après le témoignage de l'histoire -, tous ceux-là ont connu les mêmes faiblesses de la nature que les autres et couru les mêmes dangers »².

Refuser cet ordre du Christ, c'est sombrer dans la médiocrité et devenir une âme attardée. Certains chrétiens restent toute leur vie des nains spirituels, faute de générosité. Ils ont reçu de nombreuses grâces mais en ont abusé. Le Bon Dieu leur a demandé des sacrifices mais ils ne les ont pas acceptés. Négligents dans les petites choses, ils sont devenus petit à petit négligents dans les grandes. Ils ont facilement tendance à railler le prochain et à tourner en dérision les chrétiens vertueux. Avec le temps, de telles âmes



Saint Jean Berchmans

s'enferment dans leur égoïsme et sombrent dans l'aveuglement du cœur et l'endurcissement de l'esprit. Que Dieu nous en préserve !

Au contraire, de nombreux chrétiens, bien qu'encore très éloignés de la sainteté, désirent ardemment progresser sur le chemin du ciel. Lorsque ces âmes sont généreuses, alors le progrès de la charité est plus rapide au fur et à mesure qu'elles se rapprochent de Dieu qui les attire davantage. Ainsi le mouvement de la pierre qui tombe est d'autant plus rapide que la pierre se rapproche de la terre qui l'attire davantage. N'oublions pas que des grâces actuelles nous sont données pour atteindre ce but.³

Une tentation classique du diable consiste à nous faire croire que nous ne sommes pas pour l'instant dans les circonstances les plus favorables pour

nous sanctifier, mais que le moment arrivera bientôt. Ainsi, certains remettent sans cesse au lendemain l'exécution de leurs pieux désirs. Pourtant, c'est aujourd'hui, maintenant, que le bon Dieu nous appelle à gravir le chemin de la sainteté. Saint Jean Berchmans disait : « Si je ne deviens pas saint tant que je suis jeune, je ne le deviendrai jamais ».

Un jour, la sœur de saint Thomas d'Aquin lui demanda ce qu'il fallait faire pour devenir un saint. Il répondit simplement : « il faut le vouloir ».

Cessons donc de croire que la sainteté n'est pas pour nous. Dieu nous y appelle. Or, Dieu ne demande jamais l'impossible. C'est donc que la sainteté, avec la grâce divine, est à notre portée. A nous de la demander de toutes nos forces dans la prière. Tant de chrétiens avant nous, de toutes les conditions et de tous les âges, ont réussi. Pourquoi pas nous ? Le fils de sainte Monique n'y croyait pas. L'âme enracinée dans des habitudes vicieuses, il a d'abord été convaincu que la sainteté lui était complètement inaccessible. Et pourtant, finalement, il est devenu saint Augustin. Alors ranimons notre espérance !

Vos prêtres du prieuré sont là pour vous aider à gravir le sentier de la sainteté. Ils vous assurent de leur prière et de leur dévouement.

Abbé Bernard de Lacoste +

² Encyclique *Rerum Omnium* .

³ Voir *Les trois âges de la vie intérieure* du RP Garrigou-Lagrange.

PERMANENCES A LA CHAPELLE DE VERSAILLES

Pour rencontrer un prêtre sans rendez-vous ou pour se confesser :

Les mardis et vendredis de 15h00 à 18h30

Justice et Miséricorde divines

La connaissance de Dieu nous vient et de notre intelligence naturelle et de la Foi. Ces deux modes de connaissance nous laissent encore dans un certain brouillard qui se lève petit-à-petit au gré de la grâce et de notre ouverture à elle.

Bien que le mystère demeure même au Ciel, toute notre vie ici-bas a pour fin de développer cette connaissance. Le catéchisme et les cours de doctrine sont prévus pour, ainsi que toutes les activités qui gravitent autour de la vie spirituelle. Mais la découverte intellectuelle de Dieu peut conduire à des considérations très théoriques à partir desquelles les applications concrètes semblent lointaines voire inexistantes. A cela, un remède : considérer Dieu dans sa justice et dans sa miséricorde. Un Dieu juste et miséricordieux se présente tout de suite comme très proche de nous, de notre âme. Ce n'est plus une vague connaissance à peine ébauchée et conceptualisée qui demeure dans l'esprit.

I) De la Justice divine

A) Ce qu'est la justice en Dieu

Que Dieu soit juste nous ne pouvons en discuter. C'est un présupposé car s'Il ne l'était pas Il ne serait plus Dieu car imparfait. La Sainte Ecriture dirime la question dans le psaume 10, 8 : « Le Seigneur est juste ; Il aime la justice ».

La justice en Dieu se définit en fonction de ce qu'Il est, savoir le maître et le créateur de toutes choses. Il exercera donc une justice distributive en donnant à chacun ce qui lui est dû selon son être et sa fin. « On doit reconnaître la vraie justice de Dieu en ceci qu'il attribue à tous les êtres ce qui leur convient selon la dignité de chacun, conservant la nature de chaque être à sa

place et dans sa propre valeur. »¹ De cette manière Dieu, par justice, établit dans les créatures l'ordre conforme à la conception de sa sagesse qui est sa loi.

B) Conséquence pratique

Le péché prend dès lors une dimension toute spéciale car il vient mettre un désordre dans le plan établi par Dieu sur les choses. Commettre une action mauvaise c'est désordonner le plan divin ; c'est s'opposer à la loi divine, c'est une prévarication qui demande réparation en justice. Le péché brise cette adéquation qui existe entre la



pensée de Dieu sur les êtres et la conformité des êtres avec cette pensée. Qu'une personne use du vin avec modération pour fêter un heureux événement cela rentre dans le plan de Dieu quant au vin et quant à son usage par l'homme. Mais que la personne abuse de cette boisson au détriment de sa santé et avec perte de la raison, alors elle casse l'ordonnement prévu par Dieu entre le vin et l'homme ! Cette cassure volontaire nécessite réparation puisque Dieu est contrecarré dans ses plans. Mais alors un problème survient : la disproportion entre nous et Dieu et entre notre réparation et sa justice bafouée. Comment faire sinon recourir à la miséricorde divine.

II) De la Miséricorde divine

A) Ce qu'est la Miséricorde divine

A proprement parler, le miséricordieux est celui dont le cœur est affecté de tristesse par la misère d'autrui. Il voudra écarter cette misère du prochain comme étant la sienne. En Dieu, la miséricorde consistera à écarter la misère sous toutes ses formes dans une nature quelconque. Sa perfection essentielle lui permet de répandre sa bonté à l'infini.

B) Conséquence pratique

Le désordre causé par le péché demande que Dieu fasse justice. La loi n'a pas été respectée. Mais voyant notre condition si faible, et par nature étant infiniment bon, Dieu choisira de se faire justice en exerçant la miséricorde. En effet, « la miséricorde n'abolit point la justice mais est en quelque sorte une plénitude de justice ». Remettre un dû c'est le donner en quelque sorte, à celui qui le doit. Et remettre plus que ce qui est dû c'est faire abondance de justice ou surpasser la justice. D'où le fait que la miséricorde est supérieure à la justice.

En conclusion, connaître Dieu consiste aussi à contempler sa justice et sa miséricorde. D'autant que cette contemplation convient mieux à notre état de pécheur. La justice divine rigoureuse en elle-même est contrebalancée par la miséricorde infinie de Dieu. Il nous a montré ces deux opérations réunies en une personne et en un acte, au profit de tous les hommes et donc pour réparer toutes les injustices commises depuis le péché d'Adam jusqu'à la fin des temps : la crucifixion du Verbe Incarné.

Abbé Matthieu de Beaunay +

¹ Denys, des Noms divins, chap.8.

² I-IIae Q.21, art.3 ad 2.

Pèlerinage à Rome. (suite)

Avec le Saint-Vincent-de-Paul, nous irons à Saint-Laurent-Hors-Des-Murs, au sud-est de la Ville Éternelle.

Qui est saint Laurent?

Il est né vers 210 en Espagne, au royaume d'Aragon. Il est appelé par le Souverain Pontife, qu'il a connu au moment de ses études dans son pays, et vient à Rome. Il sera célèbre comme diacre pendant les persécutions de l'empereur Valérien.

Diacre de l'Église catholique, sous le règne du Pape saint Sixte II, il a à sa charge 1500 personnes; des pauvres, des vieillards, des infirmes, etc.

Il tient l'administration des revenus ecclésiastiques en tant que 1er diacre, il s'occupe des registres, des rentes à payer à chacun, puis il relève les cotisations mensuelles des fidèles. Le diacre du Pape, dont dépend ainsi directement par le temporel tout le clergé romain est un personnage considérable. Habituellement c'est de coutume à Rome qu'il succède à "son Pape", à moins qu'il ne soit déposé avant la mort de celui-ci.

Quant au martyre : l'empereur Valérien prend un édit de persécution interdisant le culte chrétien, même dans les cimetières. Laurent est arrêté en même temps que le Pape et les autres diacres. Il sont mis à mort en 258. Lui est d'abord épargné dans l'espoir qu'il va livrer les trésors de l'Église. En fait de trésor, il présente à l'empereur, après les avoir rassemblés, les pauvres, les infirmes, les boiteux et les aveugles... "Voilà le Trésor de l'Église" ajoute-t-il. Il est alors condamné à être brûlé vif sur le gril. C'est dans le don de force qu'il trouve la résistance aux invraisemblables tortures du feu lent. Mieux encore, il plaisante: "Assum est", dit-il, "versa et manduca": "C'est rôti, retourne et mange". Le récit nous est rapporté par saint Ambroise, dans le "De Officiis". Il devient l'un des patrons



de la Ville Éternelle, qui a compté jusqu'à 34 églises en son honneur.

La basilique Saint Laurent Hors Les Murs.

Après le martyre, saint Laurent est déposé sur la voie Tiburtine au lieu-dit "Veranum", dans la propriété d'une certaine Cyriaque, ou étaient déjà quelques tombes, et même une petite catacombe. Plus tard, le diacre protomartyr Étienne, apporté de Constantinople à Rome, est déposé à côté de saint Laurent, pour ne plus être séparé.

Comme pour les autres premiers martyrs, une basilique constantinienne sera construite au dessus de la sépulture, ou elle est actuellement, bien que modifiée. Le terrain voisin prenant le nom de "Campo Verano", deviendra l'un des plus grands cimetières de la ville, où les romains demandent à se faire inhumer, et au plus près des saints vénérés dans la basilique.

Si la basilique est abandonnée du IXème au XIIème siècle, jusqu'en 1217, alors le Pape Onorius III la fait agrandir de nouveau.

Il est possible de voir le décor de fresques illustrant la vie de saint Laurent et de saint Étienne.

Le campanile est du XIIème siècle.

On peut aussi observer une ancienne arche triomphale qui est décorée d'une mosaïque représentant le Christ entouré de Pierre, Paul, Stéphane, Laurent, Hippolyte et du Pape Pelage II.

Le cloître joint à la basilique est du XIIème siècle, et permet d'entrer dans les catacombes à l'intérieur desquelles la dépouille de saint Laurent a d'abord été déposée après son martyre, avant d'être à la confession, offert à la vénération des fidèles et pèlerins.

A l'emplacement de l'ancienne entrée de la basilique, (elle a été retournée depuis) se trouve la tombe du vénérable Pape Pie IX. Dans le cimetière voisin, se trouve la tombe des zouaves pontificaux, rassemblés par ce Pape, pour la défense de ses États.

saint Laurent, grand saint romain, demeure un exemple dans la force qu'il a déployée durant son martyre.

Saint Laurent priez pour nous.

Abbé de Crécy +



Un prochain pèlerinage est organisé à Rome au moment des vacances de printemps de l'année 2016, (vers le 11 avril).

D'autres pèlerinages sont organisés ou seront organisés avant avril 2016 dans la ville Éternelle.

Pour les renseignements, adressez-vous à M. l'Abbé de Crécy (06 08 30 91 56).

Chronique du Prieuré

Juin - Août 2014



Pentecôte : tout le monde pensait qu'après les difficultés de l'an dernier et un bivouac transformé en champ de bataille, on ne pourrait avoir pire pour un pèlerinage ! Les éléments déchainés le dimanche soir, et les incertitudes du lundi, nous ont prouvé le contraire. Un bon pèlerinage pour les chapitres versaillais, même si on attend toujours plus de monde au chapitre adulte...

14 juin : ce sont les Communions solennelles à Versailles, la chapelle est toujours aussi petite pour accueillir les familles des communiantes !

L'après-midi ont lieu à Bailly, les adieux à l'abbé Legrand. Au programme : discours de l'abbé Lefebvre qui retrace l'évolution du prieuré pendant les douze dernières années. Monsieur Vincenti prend ensuite la parole pour un discours à la fois grave et humoristique : l'abbé Legrand est un homme mangé, on l'aura compris ! Deux cadeaux sont offerts à l'abbé : un ciboire et un calice, afin qu'au Saint Sacrifice de la Messe il ait toujours une pensée pour les versaillais.

21 juin : ce sont les premières Communions à l'Espérance. Les enfants reçoivent Jésus pour la

première fois avec une très grande ferveur, puissent-ils la garder toute leur vie !

22 juin : Procession de la Fête-Dieu dans les rues de Versailles, nous nous



arrêtons pour le reposoir au milieu de la rue Royale au niveau des carrés comme l'an passé. L'abbé Legrand présente publiquement pour la dernière fois la Sainte Hostie à l'adoration des fidèles.



27 juin : Les abbés de Lacoste, de Crécy et Meugniot sont à Ecône pour les ordinations diaconales et sacerdotales. L'abbé Louis Hanappier reçoit le diaconat ce jour-là, prions pour lui car il entame la dernière ligne droite avant le sacerdoce.

Vacances d'été : les abbés se succèdent pour rester au prieuré et partir en vacances. Les abbés de Lacoste, Meugniot et Lefebvre encadrent en juillet les camps : des louveteaux – louvettes – guides de Saint Nicolas (abbé de Lacoste), des scouts et des routiers de Versailles (abbé Meugniot) et des louveteaux – louvettes, guides de Versailles (abbé Lefebvre).

4 juillet : nous apprenons la mutation tardive de l'abbé Meugniot, il devient directeur de l'Ecole l'Etoile du Matin de Bitche. A bien y réfléchir cette mutation n'est guère étonnante, tous les collaborateurs de l'abbé de Lacoste à Saint-Bernard sont devenus directeurs : l'abbé Vassal aux Etats-Unis, l'abbé Aldalur à Domezain, l'abbé Legrier au Gabon, l'abbé Delmotte à Camblain ! Sans parler de l'abbé Bourrat devenu le directeur de l'enseignement pour tout le district de France (autrement dit le ministre de l'éducation tradi).

12 août : l'abbé Legrand nous quitte définitivement. L'abbé Lefebvre le conduit à Bruxelles pour son nouvel apostolat qui commence dès son arrivée par une réunion ! Pas le temps de souffler.

13 août : c'est au tour de l'abbé Meugniot de nous quitter.



Semaine du 15 août : l'abbé Paterné Longuelet, prêtre gabonais de la Fraternité en poste à Libreville au Gabon, vient passer quelques vacances au prieuré. Les abbés de Lacoste et Frament sont à l'Université d'été de la Fraternité à Saint-Malo pour donner des conférences et animer un atelier.

16 août : arrivée de Monsieur l'abbé Patrick Duverger. Il vient remplacer l'abbé Meugniot à l'Ecole Saint-Bernard.

18 août : arrivée de Monsieur l'abbé de Beaunay, il vient remplacer l'abbé Legrand pour l'apostolat du Prieuré Saint-Vincent-de-Paul.

Semaine du 25 au 30 août : les abbés de Lacoste et Duverger sont au Pointet pour suivre leur retraite annuelle.

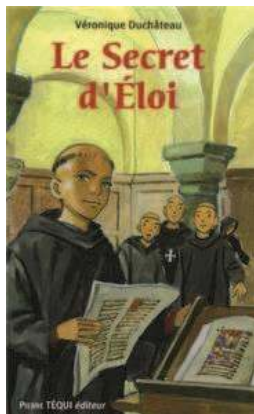
31 août : reprise de l'apostolat habituel du dimanche avec les 5 messes à Versailles, 2 et bientôt 3 à Bailly et 1 aux Essarts. La rentrée scolaire approche à grand pas !

Abbé Xavier Lefebvre +



Cadeaux faits à Monsieur l'abbé Legrand

Nouveaux livres parus ...



« Éloi, issu d'une famille princière, est confié secrètement par sa grand-mère à l'abbaye de la Sainte-Croix. Une menace pèse sur la vie de ce jeune

orphelin de 8 ans.

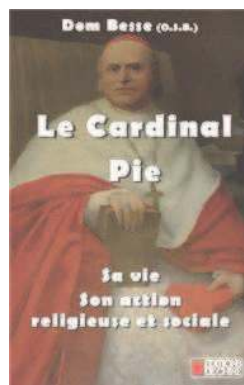
Le père abbé réussira-t-il à protéger le jeune garçon ? Et qui est cet énigmatique chevalier qui s'introduit dans l'abbatiale ? Veut-il s'attaquer à l'enfant ou au précieux manuscrit que deux moines de l'abbaye de Fulda viennent d'apporter ?

Le vieux frère Folcric observe : décidément, quelque chose se trame dans cette abbaye ! »

Pour ceux qui ont déjà suivi les aventures de Frère Philibert et celle de Frère Liphard, voici de quoi vous replonger dans la vie quotidienne

d'un monastère bénédictin au Moyen-Age à travers une enquête digne des romans policiers. L'auteur écrit des ouvrages pour enfants.

A partir de huit ans.



Les éditions de Chiré viennent de rééditer l'ouvrage de Dom Besse sur le Cardinal Pie.

Voici l'occasion de (re)faire connaissance

avec un des plus grands prélats de son temps. Peut-être a-t-on un peu oublié de nos jours l'influence doctrinale qu'eut, dans l'Église de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le cardinal Pie. Pour l'évêque de Poitiers, tout se rattache au « règne de Dieu sur les âmes par Jésus-Christ ».

Voici un extrait de l'ouvrage attestant de l'acuité du prélat et de son esprit visionnaire :

« La substitution absolue de l'aumône publique à l'aumône individuelle serait la destruction complète du christianisme, et l'atteinte la plus considérable au principe de la propriété. Le christianisme n'existe pas sans la charité ; et la distinction fondamentale entre la charité et la justice, c'est que la dette de justice est celle qui peut être exigée ou par le recours aux lois ou par le recours à la force, selon les circonstances, tandis que la dette de charité ne peut être commandée par aucun tribunal que par celui de Dieu et de la conscience. Or, si l'assistance à donner aux pauvres devient une des charges du fisc, dès lors l'assistance ne procède plus de la charité, mais de la justice, puisque la contribution fiscale est une dette

rigoureuse des citoyens. Et l'histoire nous apprend, à cet égard, qu'un des plus grands malheurs qui puissent fondre sur une nation, c'est que la charité y perde son véritable caractère, et qu'une cruelle nécessité, résultant de l'affaiblissement de la foi religieuse et de la rareté de l'aumône volontaire, la dénature et la transforme en un impôt forcé ; car, dès lors, tout le plan providentiel de Dieu est renversé. L'aumône n'étant

plus libre, ne procédant plus d'un mouvement du cœur, perd à peu près entièrement son mérite devant Dieu. L'aumône ainsi faite cesse aussi d'être méritoire aux yeux de la plupart de ceux qui la reçoivent. Bientôt ils murmurent les mots de *droit à l'assistance*, de *droit au travail*. Le lien d'amour qui rattachait le pauvre au riche étant rompu, tout sentiment de reconnaissance disparaît. La pauvreté devient une sorte de fonction publique,

moins rétribuée que les autres, mais qui attend fièrement l'échéance de son traitement. » .

	MESSES ET OFFICES				CONFESSIONS																										
	Dimanches et fêtes	Semaine	1er vendredi du mois	1er samedi du mois	Dimanches et fêtes	Semaine																									
Chapelle Notre-Dame de l'Espérance (Versailles)	<p>Messes lues : 8h00 - 9h00 - 12h00 - 18h30</p> <p>Messe chantée : 10h15</p> <p>Vêpres et Salut du T.S. Sacrement : 17h00</p>	7h25 - 19h00	<p>Adoration du T.S. Sacrement :</p> <p>19h45 à 23h00 (chant des Complies à 22h00)</p> <p>(en vacances scolaires : Heure Sainte jusqu'à 21h00)</p>	<p>¼ d'heure de méditation</p> <p>après la Messe de 19h00</p>	<p>Pendant les Messes du matin et de 18h00 à 18h25</p>	<p>une ½ heure avant les Messes du soir (sauf office liturgique) et le samedi à partir de 17h30.</p>																									
Chapelle de l'Enfant-Jésus (école Saint-Bernard à Bailly)	<p>Messe lue : 9h00 - 12 h 00</p> <p>Messe chantée : 10h30</p> <p>À partir du 30 novembre la messe sera à 10h15</p>	<p align="center">Horaires de semaines des messes à l'école Saint-Bernard</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>L</th> <th>M</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>V</th> <th>S</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> <td>7h15</td> </tr> <tr> <td></td> <td>10h40</td> <td></td> <td>9h00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>11h50*</td> <td>11h50*</td> <td>11h25</td> <td>11h50*</td> <td>11h50*</td> <td>11h25</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Les messes de 11h50 sont avancées à 11h25 les 1^{ers} vendredis du mois, les fêtes de 1^{ère} classe et chaque fois qu'il n'y a pas classe pour les élèves</p>				L	M	M	J	V	S	7h15	7h15	7h15	7h15	7h15	7h15		10h40		9h00			11h50*	11h50*	11h25	11h50*	11h50*	11h25	<p>Pendant les Messes du matin</p>	<p>Au Prieuré Saint-Vincent-de-Paul (Bailly) :</p> <p>Confessions possibles (téléphoner avant pour être sûr de la présence d'un des prêtres au prieuré)</p>
L	M	M	J	V	S																										
7h15	7h15	7h15	7h15	7h15	7h15																										
	10h40		9h00																												
11h50*	11h50*	11h25	11h50*	11h50*	11h25																										
Chapelle Saint-Hubert (Les Essarts le Roi)	<p>Messe chantée : 10h00</p>				de 9h30 à 10h00																										

LOURDES
Centenaire de saint Pie X

25, 26 et 27
octobre 2014

Pèlerinage international
Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

Messe d'ouverture
Samedi 25 à 14h30
à la basilique St Pie X

Renseignements : 05.59.65.70.05
64e.domezain@fsspx.fr
Pour l'hébergement : francis.rollot@sfr.fr (de préférence)
06.13.04.33.46
05.59.31.76.15 (de 19h à 21h)
Inscription des malades : 02.40.06.51.68

Pèlerinage à Lourdes et célébrations du centenaire de la mort de saint Pie X

Avec la participation des évêques de la Fraternité, de tous les Supérieurs de Séminaires et de Districts et des communautés amies.

Samedi 25 octobre :

Journée consacrée à l'Immaculée Conception « à la fin mon Cœur Immaculée triomphera »

14h00 : Chapelet

14h30 : Messe célébrée par Mgr Alfonso de Galarreta

16h00 : Chemin de Croix

18h00 : Conférence « saint Pie X et la Très Sainte Vierge Marie »

21h15 : Procession aux flambeaux puis renouvellement de la Consécration de la FSSPX au Cœur Immaculé devant la Grotte

Nuit de prières à la Grotte.

Dimanche 26 octobre :

Journée consacrée au Christ-Roi

« il faut qu'Il règne »

09h00 : Chapelet

09h30 : Messe célébrée par Mgr Bernard Fellay puis procession à la Grotte et consécration du combat de la Tradition au Christ-Roi, Prince de la Paix, Maître des nations.

15h30 : Vêpres, procession du St Sacrement dans les rues de Lourdes et bénédiction des malades

18h00 : Conférence : « les combats de Saint Pie X pour la royauté du Christ-Roi »

A partir de 20h30 : nuit de prières devant le TSS

Lundi 27 octobre :

Journée consacrée à St Pie X

« Tout instaurer dans le Christ »

09h00 : Chapelet

09h30 : Messe célébrée par Mgr Bernard Tissier de Mallerais

11h15 : Chapelet médité à la Grotte puis supplique à St Pie X pour préserver les œuvres de la Tradition.

Dates à retenir

Dimanche 21 septembre :

Rentrée du Groupe scout Notre-Dame de l'Espérance

Samedi 27 septembre 2014, 20h30 :

Conférence sur la théorie du genre donnée par M. Alain Escada à l'Ecole Saint-Bernard

Samedi 11 et Dimanche 12 octobre 2014 :

Journées de la Tradition à Bailly

Samedi 25, Dimanche 26 et Lundi 27 octobre 2014 :

Pèlerinage international à Lourdes pour le centenaire de Saint Pie X

Samedi 29 Novembre 2014 :

Récollecion de l'Avent de 15h à 19h30 à l'Ecole Saint-Bernard

Lundi 8 décembre 2014, 20h15 :

Procession en l'honneur de l'Immaculée Conception de Notre-Dame à Versailles

TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE X

Responsable : M. l'abbé de Beaunay

Réunion tous les premiers lundis de chaque mois à partir de 19h00

Première réunion : lundi 6 octobre 2014

SCOUTISME

Groupe Notre-Dame de l'Espérance

Chef de groupe : M. Benoît Harel
(ndegroupe@gmail.com)

Aumônier des routiers et scouts :

M. l'Abbé de Beaunay

Aumônier des guides :

M. l'Abbé de Lacoste

Aumônier des louveteaux et louvettes :

M. l'Abbé Lefebvre

VOS PRÊTRES

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul - Ecole Saint-Bernard

Prieur-Directeur de l'école : M. l'abbé Bernard de Lacoste-Lareymondie

Collaborateurs :

M. l'abbé Denys de Crécy (affecté au prieuré)

M. l'abbé Jean-Baptiste Frament (affecté à l'école)

M. l'abbé Patrick Duverger (affecté à l'école)

M. l'abbé Xavier Lefebvre (affecté à l'école et au prieuré)

M. l'abbé Matthieu de Beaunay (affecté au prieuré)

CROISADE EUCHARISTIQUE (Aumônier : M. l'abbé Lefebvre)

Un samedi par mois à l'école Saint-Bernard de 14h30 à 17h30

(Messe à 15h00)

Prochaines réunions : les samedis 4 octobre, 15 novembre, 6 décembre et 10 janvier

MILITIA MARIAE

(Aumônier : M. l'abbé de Beaunay)

Un jeudi par mois à 20h15

à l'école Saint-Bernard

Président : M. François Pétré

CERCLES DE TRADITION

Cercle Sainte Thérèse :

Chez M. et Mme Jérôme Hanappier

3 allée Sisley

78560 LE PORT-MARLY

Tél. : 01.39.58.93.82

Les mardis 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre et 6 janvier.

Thème : la vie intérieure

Cercle Notre-Dame de Fatima

(Chapelle Saint-Hubert)

Chez M. et Mme de Moustier à

Rambouillet

REPETITIONS DE CHORALE

(grégorienne et polyphonique)

Responsable : M. Guillaume de Boiry

Tous les vendredis à 20h15

(sauf le 1^{er} vendredi du mois)

Le dimanche à 9h45

CATECHISME

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

Pour les enfants
jusqu'à la Communion solennelle et pour les 6^e 5^e

(s'adresser à M. l'abbé de Crécy)

Pour les adolescents

(Responsable : M. l'abbé de Crécy) :

Tous les vendredis (sauf vacances scolaires) : de 19h45 à 20h45 à la Chapelle N.-D. de l'Espérance

Pour les adultes

(Responsable : M. l'abbé de Beaunay) :

Un mercredi sur deux : de 20h00 à 21h00 à la Chapelle N.-D. de l'Espérance

Reprise le mercredi 24 septembre 2014

Chapelle Saint-Hubert

(Responsable : M. l'abbé Frament)

Tous les mercredis après-midi

(sauf vacances scolaires) :

Chez M. et Mme Pilard à Rambouillet

OUVROIR SAINTE MARTHE

Réunion un vendredi sur deux à la Chapelle N.-D. de l'Espérance, de 14h30 à 18h00

SERVICE DE MESSE REPETITIONS LITURGIQUES VERSAILLES et BAILLY

Responsable : M. Louis-Cyrille Gillard

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly

Tél. : 01.30.49.40.20

Chapelle Notre Dame de l'Espérance 37 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles

Tél. : 01.39.51.70.90

Chapelle Saint-Hubert : 10 rue de la Haie-aux-Vaches, Lieu-dit Saint-Hubert 78690 Les Essarts Le Roi

Tél. : 01.30.49.40.20

Chapelle de l'Enfant-Jésus : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly

Tél. : 01.30.49.40.20

Ecole Saint-Bernard : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly

Tél. : 01.30.49.54.04